

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt cinq

Le : 10 avril 2025

Nombre de Conseillers

En exercice 13

Présents 9

Votants 13

Abstentions 0

Le Conseil Municipal de la commune de Quincy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil à la mairie de Quincy, sous la présidence de M. Pascal RAPIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2025

Date de l'affichage de la convocation : 26 mars 2025

Délibération N°2025-02

PRÉSENTS : Pascal RAPIN, Agnès DELANNOY, Sébastien CLAVIER, Custodia CARVALHO, Luc DELANNOY, Patrick HERVET, Jacques PERARD, Jean-Michel RADOUX, Luc TABORDET,

ABSENTS EXCUSES, Nathalie HOUSSIER a donné pouvoir à Jean-Michel RADOUX, Sophie BERTRAND a donné pouvoir à Custodia CARVALHO, Christian MYSZKIEWICZ a donné pouvoir à Luc TABORDET, Mary STIANTI a donné pouvoir à Pascal RAPIN.

Secrétaire de séance : Jean-Michel RADOUX

Objet : Affectation de résultat du budget de l'assainissement

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024, constate que ce CFU présente :

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe +(excédent) ou – (déficit)	-1750.69
B. Résultats antérieur reportés	0
Ligne 002 du compte administratif précédé du signe +(excédent) ou – (déficit)	
C Résultat à affecter = A+B 'hors reste à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous	-1750.69
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de +ou -)	+ 279 411.48
D 001 (si déficit)	
R 001(si excédent)	+ 279 411.48
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe +ou -)	
Besoin de financement	0
Excédent de financement	0
Besoin de financement F=D+E	0
AFFECTATION = C=G+H	
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum couverture du besoin de financement F	0
2)H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	-1750.69

Le conseil municipal décide

D'affecter le résultat de la section d'investissement comme suit :

Report au (001) du solde disponible à la section de d'investissement de 279 411.48 €

D'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Report au (002) du solde disponible à la section de fonctionnement de 1 750.69 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire
Pascal RAPIN



Secrétaire de séance
Jean-Michel RADOUX

Publication sur le site internet de la commune le : 14 avril 2025
Acte transmis en préfecture le : 15 avril 2025